

COMMUNIQUE PRESSE

Siège social

10 rue de l'île mystérieuse
BOVES - CS 30725
80332 LONGUEAU CEDEX
Tél : 03 22 33 86 86

S.A. au cap. de 1 307 072 €
RCS B 927 220 475
SIRET 927 220 475 00069
APE 4299 Z

Direction Générale

21 bis rue Jeanne Maillotte
CS 11296
59014 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 57 93 07

contact@saferhdf.fr
www.saferhautsdefrance.fr

La Safer Hauts de France sensibilise ses administrateurs sur la politique foncière du dunkerquois

La Safer Hauts de France, sollicitée au quotidien par des besoins fonciers concernant tout autant le développement agricole que le développement des activités artisanales ou industrielles ou la protection de l'environnement, a choisi de décentraliser son Conseil d'administration le 6 avril dernier dans le dunkerquois, organisant en plus une soirée d'échanges autour de la politique foncière de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Car rien de tel que le terrain pour mieux comprendre les réalités.

UNE REELLE PROBLEMATIQUE FONCIERE

VOTRE CONTACT

Priscilla MERLOT

Chargée de communication
06 38 21 09 28
03 75 00 07 21
p.merlot@saferhdf.fr

Au fil des décennies, les besoins en foncier s'accroissent, les usages de l'espace rural se multiplient, la consommation des espaces naturels et agricoles augmente et menace les équilibres de vie... La Safer, qui oriente et régule le marché foncier dans les Hauts-de-France, accompagne les élus locaux dans la mise en place de leurs politiques d'aménagement de l'espace rural et périurbain. La CUD, Communauté Urbaine de Dunkerque, fait partie des collectivités que la Safer Hauts de France accompagne pour gérer au mieux cet espace agricole et naturel non extensible.

Créée en 1968, la CUD est aujourd'hui composée de 21 communes et communes associées, qui couvrent une partie de la Flandre maritime et toute la façade littorale du département du Nord. Mais comment mettre en place des projets de territoire répondant aux enjeux de la réindustrialisation ou de la protection de l'environnement tout en préservant l'agriculture ?

UN CONSEIL DECENTRALISE

Afin de sensibiliser ses administrateurs sur les enjeux spécifiques touchant le foncier agricole du dunkerquois, la Safer Hauts de France a organisé son Conseil d'administration le 6 avril dernier à Coudekerque-Branche. Les participants ont eu l'occasion de visiter le Grand Port Maritime de Dunkerque. Une soirée d'échanges avec des acteurs locaux a également été organisée la veille sur le thème : « quelle politique foncière sur le territoire de la CUD au regard des enjeux de l'agriculture, du développement économique et de la protection de l'environnement ? ». Il a été question de réindustrialisation, de politique alimentaire basée sur les circuits courts, de développement des activités artisanales, des compensations environnementales, de la protection des terres agricoles et la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette, ou encore de la gestion de la ressource "eau".

L'accompagnement de ces sujets s'inscrit pleinement dans les orientations du nouveau Programme Pluriannuel d'Activités 2022-2028 de la Safer Hauts de France (PPAS). Pourtant, « quand ils sont abordés au même moment sur un même territoire, c'est le grand écart pour la Safer » précise Damien CARLIER, vice-président de la Safer et président du Comité technique du Nord, avant d'ajouter : « les Safer ont notamment pour mission de favoriser le renouvellement des générations en agriculture et de maintenir des activités agricoles sur les territoires ruraux. Il leur faut savoir aller au-devant d'éventuels conflits d'utilisation de terres entre les activités industrielles, artisanales et les activités agricoles. Il nous semblait donc nécessaire d'aller sur le terrain à la rencontre de l'ensemble des partenaires. »

ENCOURAGER LE DIALOGUE

Lors de la soirée d'échanges, les différents organismes ont eu l'occasion de présenter leurs missions et leurs objectifs au travers d'une table ronde animée par Hubert BOURGOIS, en présence notamment de Patrick VALOIS, vice-président du département du Nord en charge de la ruralité et de l'environnement. Le but étant que toutes les parties comprennent les préoccupations et les priorités de chacun, et qu'un dialogue soit établi.

Jean-François MONTAGNE, vice-président de la CUD en charge de la transition écologique et de la résilience et Éric GENS, conseiller communautaire délégué à l'Agriculture et aux circuits courts alimentaires, ont présenté la CUD et les enjeux fonciers du territoire avec la participation de leurs services.

Hubert VANDERBEKEN, membre de la Chambre d'agriculture du Nord Pas-de-Calais, a quant à lui expliqué les positionnements de la Chambre d'agriculture, qui contribue à l'accompagnement et au développement de l'agriculture sur leurs territoires. « Nous pouvons compter sur un réseau d'agriculteurs dynamiques et performants dans la commercialisation locale de leurs productions mais les pressions sont énormes ! Et tout s'accumule sur un petit territoire agricole ». Et de conclure : « La Safer vient de maîtriser près de 60 ha libres d'occupation sur ce territoire grâce aux actions concertées de la profession agricole, des communes et de l'Etat. C'est une belle réussite, nous faisons confiance désormais au Comité technique de la Safer pour prendre les bonnes orientations lorsque le moment des choix sera venu. »

Les problématiques foncières sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque sont particulièrement complexes au regard des enjeux locaux, mais la clé reste le dialogue entre les différentes parties. Un dialogue que la Safer Hauts de France a su faire vivre à l'occasion de ce Conseil décentralisé dans le dunkerquois.

Priscilla MERLOT

Retrouvez le PPAS et les actualités de la Safer Hauts de France
sur www.saferhautsdefrance.fr



